ETAULES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT
CANTON DE LA TREMBLADE
COMMUNE D'ÉTAULES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : **23**
Présents : **20**
Votants : **22**

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI 22 OCTOBRE** le Conseil Municipal de la Commune d'ETAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal **: 16 octobre 2026**

Présents : BARRAUD Vincent, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne, COTTIN Pierre, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, JEUNESSE André, BOITIER Jean-Louis, DUJARRIC DE LAGARDE Irène, ARRIVÉ Hervé, FATRAS Christian, de LACOUR SUSSAC Hugues, JOUINOT Sophie, BOUCHALAIS-COUZON Cristelle, AUDEBERT Délizia, ROMPILLON Nelly, ROHRIG Thomas, RECOUVREUR Anaïs, BAUDIT Mathis.
Absents : LEQUES Thierry
Absents ayant donné pouvoir : ULYSSE Karine à BOUCHALAIS-COUZON Cristelle, ROBERT Nathalie à DUJARRIC DE LAGARDE Irène,
La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.
Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.
Secrétaire de séance :
Le conseil municipal nomme par 22 voix
Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

DE 107-2026/10-006 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PRIVES

Josselyne GAGNADRE fait part au conseil municipal de plusieurs demandes de financements :

- L'Orchestre du collège de la Tremblade pour participation au voyage de la classe orchestre à hauteur de 500€
- Le comité de jumelage dans le cadre des « accords de Bourges » à hauteur de 50% des frais engagés pour la réception des Kembsois festivités de jumelage 2026, soit 50% de 4386,25€ = 2.193,12€

Sophie JOUINOT, Josselyne GAGNADRE, Jean-Jacques GAURIVEAUD membres du comité de jumelage ne participent pas au vote concernant le comité de jumelage
19 votants
Le conseil municipal après en avoir délibéré par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- ***DECIDE d'attribuer au comité de jumelage 2.193,12 €***

Nathalie ROBERT, membre de la structure Orchestre du collège ne participe pas au vote concernant la demande de l'Orchestre
21 votants
Le conseil municipal après en avoir délibéré par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- ***DECIDE d'attribuer à l'orchestre du collège de La Tremblade 500.00 €***

Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD

Le secrétaire, Daniel MOTARD

MAIRIE D'ETAULES 17750 (Charente-Maritime)

Numéro de contrôle de légalité : 017-211701552-20261026-DE 107202610006DE
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Délibération affichée le 26/10/2026
Délibération rendue exécutoire le 26/10/2026, le maire, Vincent BARRAUD

MAIRIE D'ETAULES 17750 (Charente-Maritime)

Hôtel de Ville
27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23
mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr